



Avons-nous le droit d'avoir plus d'un livret a

Par **vaniet**, le **20/11/2010 à 16:51**

Bonjour, ma femme et moi possédons un livret A chacun, depuis des années et mon conseiller bancaire nous en a fait ouvrir 2 nouveaux cette année. (pas la même banque) Il est spécifié 1 livret par personne. En a-t-il le droit et peut-il le faire en sachant que nous en avons déjà ? Quel est la procédure si ce n'est pas légal ? Merci d'avance pour votre réponse. Cordialement Christophe.

Par **Marion2**, le **20/11/2010 à 16:59**

Bonjour, Vous ne pouvez disposer que d'un livret A par personne. Il est quand même étonnant qu'un conseiller financier, sachant que vous êtes déjà titulaire d'un livret A, vous en ouvre un second. Vous allez rapidement à votre banque et vous faites supprimer le second livret.